

## CEC :

### « Pathologies tumorales malignes du pelvis et du périnée chez la femme »

---

#### Coordinateurs du CEC

##### Coordinateur 1:

- Nom et Prénom: Pr Ag KOUIRA MOUNA
- E-mail: kouiramannou@yahoo.fr

##### Coordinateur 2:

- Nom et Prénom: Pr BOUGUIZANE SASSI
- E-mail: sassi.boughizane@laposte.net

##### Coordinateur 3:

- Nom et Prénom: Pr Ag LASSOUED LATIFA
  - E-mail: dr7lassoued@gmail.com
- 

#### Objectifs du CEC

##### Objectifs principaux :

- 1- La prise en charge diagnostique et thérapeutique des différentes pathologies tumorales malignes de l'appareil génitale féminine
- 2- Acquérir une expertise dans la prise en charge multidisciplinaire des cancers gynécologiques selon les dernières recommandations internationales

##### Objectifs secondaires :

1. Décrire les particularités épidémiologiques des pathologies tumorales malignes du pelvis chez la femme
- 2- Décrire les particularités anatomopathologiques des pathologies tumorales malignes du pelvis chez la femme
- 3- Identifier les facteurs de risque des cancers gynécologiques
- 4- Etablir sur des arguments cliniques et para cliniques le diagnostic positif, le degré d'évolution et le pronostic de ces pathologies tumorales du pelvis féminin.
- 5- Planifier la stratégie thérapeutique multidisciplinaire des pathologies tumorales malignes du pelvis chez la femme
- 6- Elaborer la stratégie du diagnostic précoce des cancers et expliquer les moyens de prévention.
- 7- Qualité de vie et accompagnement des femmes atteintes de cancer

---

## Public cible

Cette formation s'adresse aux Résidents en Gynécologie, Carcinologie, Radiothérapie, anatomopathologie, médecine de famille, Médecins spécialistes et sage femme.

---

## Capacité d'accueil

30 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

---

## Descriptif de l'enseignement

- Démarrage du CEC : Octobre-Novembre 2023
- Durée d'études : 1 an d'étude clôturé par un mémoire de fin d'étude
- ☐ Volume horaire: 100 heures dispensées en 6 modules d'environ 10 à 15h heures réparties sur 2 à 3 jours en fin de chaque mois (généralement jeudi, vendredi toute la journée et les samedis matin/mois) pour la formation théorique étalée sur 1an
- Modules enseignés:

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

**Module 1 : Présentation générale des cancers gynécologiques**

**Module 2 : Cancer du col de l'utérus**

**Module 3 : Pathologies Tumorales Du Corps de l'utérus**

**Module 4 : Cancer de l'ovaire, cancer des trompes de Fallope et cancer péritonéal**

**Module 5 : Cancer de la vulve et vagin**

**Module 6 : Apprentissage en milieu clinique : Assister au staff multidisciplinaire du vendredi / Ateliers /Assister au bloc opératoire**

- Assiduité:

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de C E C. Dépassé ce seuil, la validation du C E C en question ne peut être accordée et le candidat est

déclaré non autorisé à passer l'examen à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage et doit refaire le C E C avec la cohorte qui suit), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de chaque module.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront une journée généralement jeudi, vendredi toute la journée et les samedis matin/mois selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- **Modalités d'évaluations:**

- **Session principale**

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

- **Session de rattrapage**

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

L'apprenant ayant validé l'examen théorique sera autorisé à soutenir son de mémoire en fonction de la nature des problèmes qu'ils rencontrent sur leurs lieux de travail et en fonction de leurs affinités avec tel ou tel module.

- **Soutenance de mémoire de fin d'études.**

Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les membres de jurys.